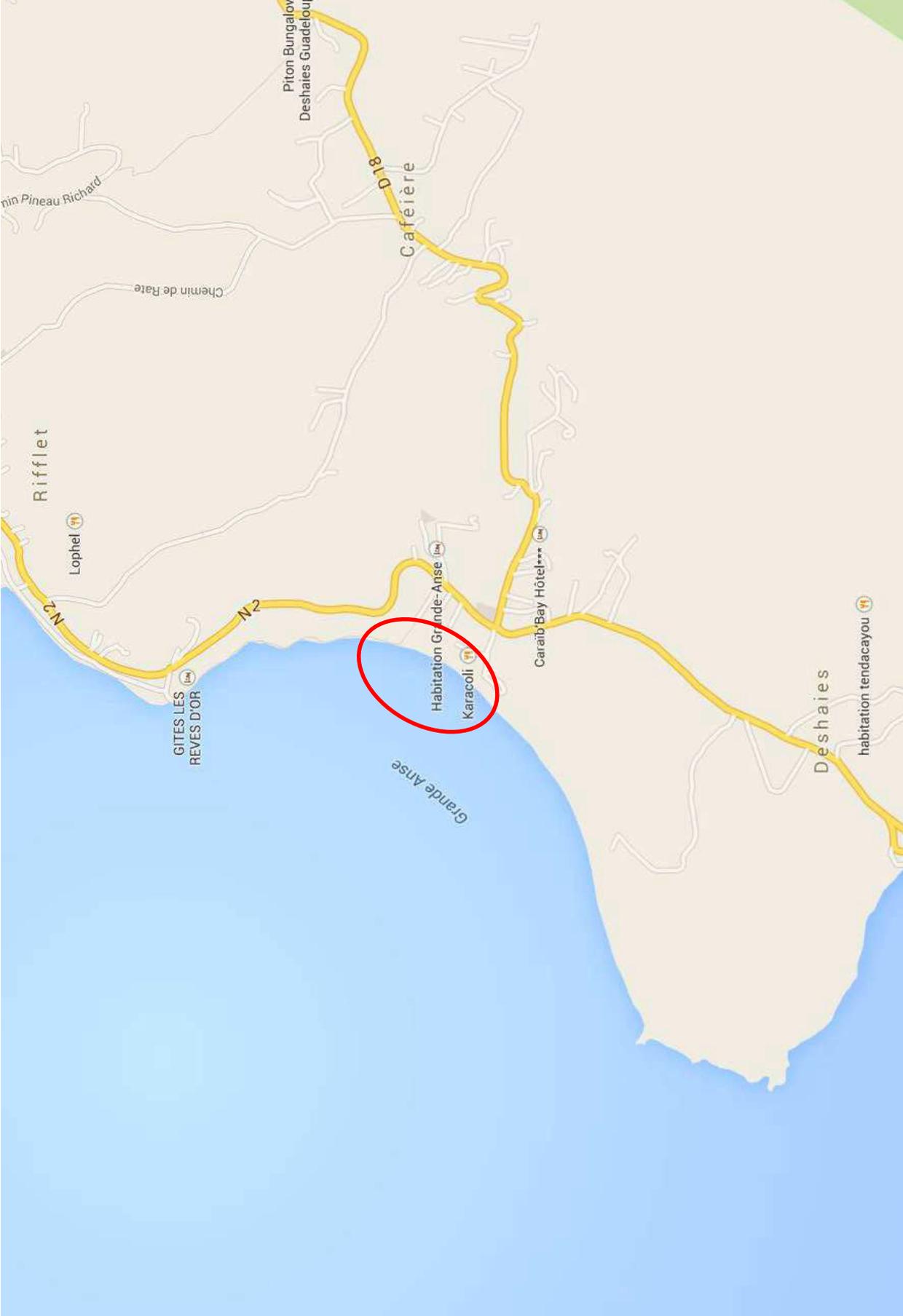
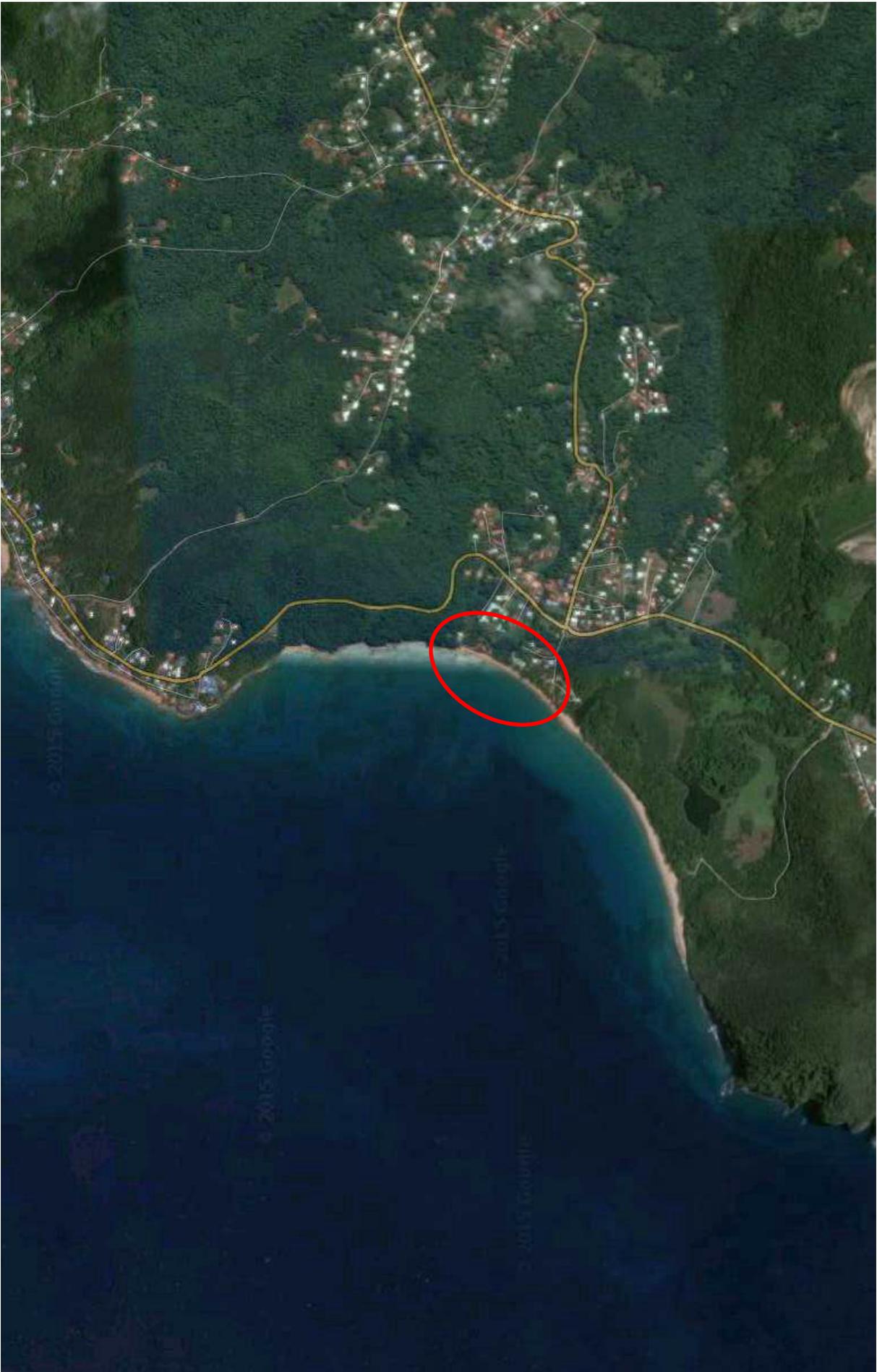




AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE GRANDE ANSE À DESHAIES

Annexe 2 : Plan de situation







AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE GRANDE ANSE À DESHAIES

Annexe 3 : Photographies du site



Photos n°1 :



Les véhicules sont stationnés en anarchie sur une aire de stationnement qui n'est actuellement pas aménagée (sable dur, racines apparentes et « hors sol »). Un deck permet la liaison entre le parking et le rond point de la RN2 mais le déplacement des piétons n'est pas sécurisé sur le parking. De plus, ce deck n'est pas accessible aux PMR et de nombreuses racines sur le parking leur entravent l'accès à la plage.



Les réseaux électriques sont de type aérien. Ils sont denses et fortement visibles.



La signalétique réglementaire est dans l'ensemble, insuffisante et en mauvais état. De plus, la signalétique est présente sous une multitude de panneaux variables (formes, couleurs, tailles).

Photos n°2:



Des restaurants, réalisées en dur (local cuisine et dalle de terrasse), se sont établies autour de l'aire de stationnement nord. Ces restaurants ont été bâtis sans permis de construire et sans encadrement. Les restaurateurs, qui sont au nombre de 7, ont néanmoins une autorisation du Conseil Régional.



Le local poubelle est réalisé en dur. Les déchets ne sont pas ramassés et ils s'accablent aux alentours. De plus, on retrouve des encombrants (pneus, matelas...).



Les douches n'étaient pas en état de fonctionner le jour de la visite.

Photos n°5 :



Il y a peu de carbets mis à disposition de la population et ils sont détériorés.



Les toilettes publiques sont réalisées avec une structure dure en parpaing mais elles sont vétustes et insalubres. De plus , elles ne sont pas aux normes PMR.

Photo n°4 :



Le club de canoe-kayak est situé entre la mer et le plan d'eau. Malheureusement, depuis le point de location, nous ne pouvons pas voir l'ensemble du plan d'eau.



Les vendeurs d'artisanat ambulants sont en bordure de plage



De même, le restaurant Le Karakoli est abandonné alors qu'il bénéficie d'une très belle vue sur la mer et que tout le bâtiment est réalisé en structure permanente.

Photo n°7 :



De nombreux tas de déchets verts sont amassés le long de la plage.

Photo n°8 :





AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE GRANDE ANSE À DESHAIES

Annexe 4 : Plan d'aménagement

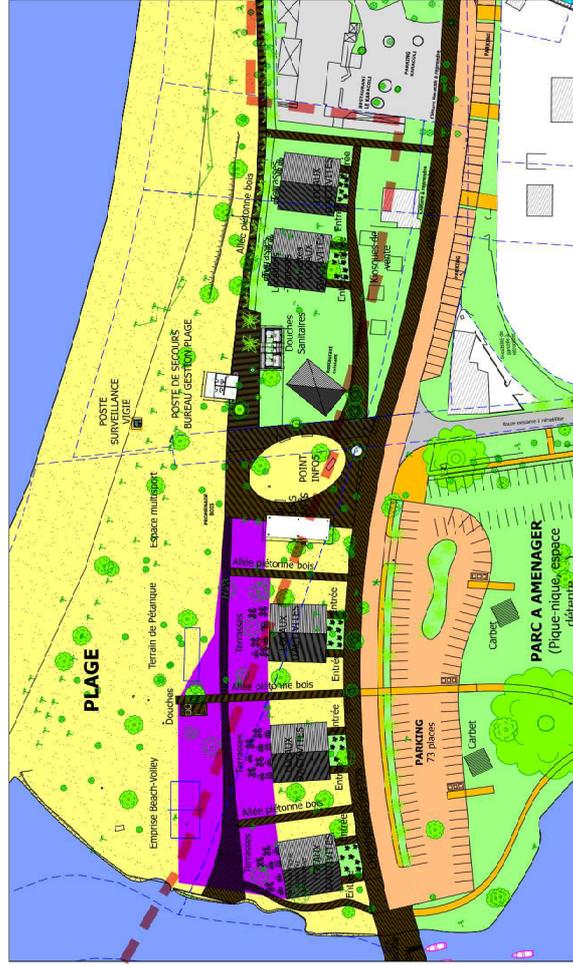
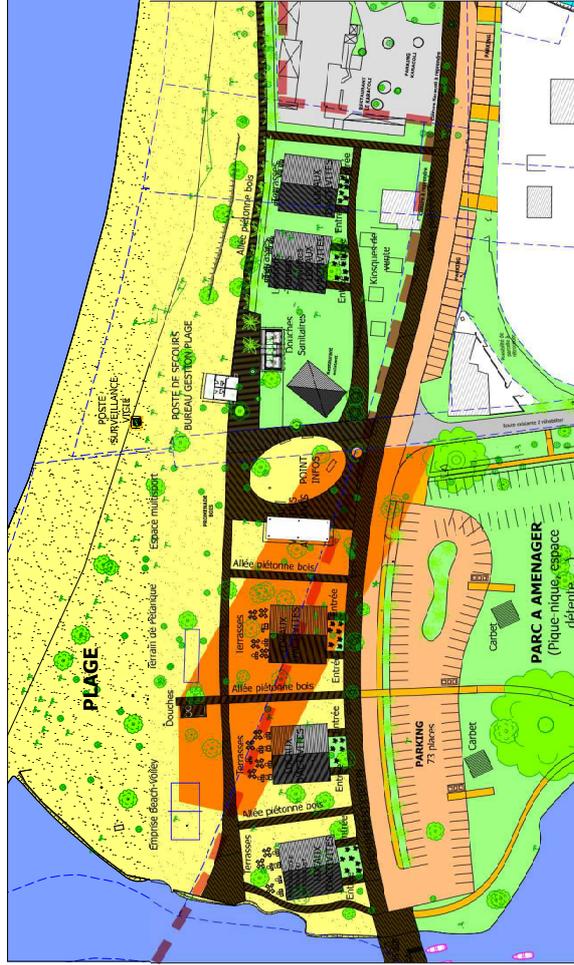


AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE GRANDE ANSE À DESHAIES



Annexe 6 : Plans d'aménagement complémentaires

EMPRISE PARKING EXISTANT



ESPACE RETROCEDE A LA PLAGE



BILAN PARKING EXISTANT & ESPACE RETROCEDE PLAGE



--- Limites site inscrit suivant arrêté ministériel du 14 octobre 1986



AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE GRANDE ANSE À DESHAIES



Annexe 8 : Argumentaire Impact environnemental du projet

PREAMBULE

Afin de préserver l'attractivité des plages de la Guadeloupe, la Région Guadeloupe a lancé une vaste opération d'aménagement de ses plages dite « Mission OCEAN » pour les remettre aux normes d'accueil en y apportant les équipements nécessaires pour offrir des lieux sains, sûrs et accueillants pour tous.

C'est dans ce cadre, et en tant que projet pilote, que la plage de Grande-Anse à Deshaies fait l'objet d'une étude d'aménagement, présentée ci-après, pour laquelle le cabinet d'architecture "Pile et Face" et le bureau d'études en conception environnementale "Greenaffair" travaillent en synergie afin de proposer un plan d'aménagement durable exemplaire améliorant significativement l'état initial de la plage.

La présente note met donc en exergue les améliorations d'aménagement que nous proposons pour réduire de manière notable les impacts environnementaux existants.

UN ESPACE NATUREL PEU VALORISE, SOURCE DE NUISANCES ET DE POLLUTIONS

La plage de Grande-Anse à Deshaies, qui s'étend sur environ 1,5 km, est un site remarquable abritant de nombreux écosystèmes : *plage, mer, bois, bande végétale littorale et tropicale, étang, pépinière, prairie*, qui renferment une diversité d'espèces floristiques et faunistiques : *Gommier Rouge, savonnette, bois d'Inde, tendre à caillou, bois d'ébène, acomat franc, orchidées, hirondelles, tourterelles à queues carrées, sternes royales, pélicans, pics de Guadeloupe, crabes, etc.* La plage de Grande-Anse est, fait rare en Guadeloupe, une des seules plages à accueillir trois espèces de tortues marines dont les remarquables tortues vertes, en période de ponte.

Les qualités écologiques, environnementales et paysagères de la plage de Grande-Anse ont engendré le classement de ces espaces dans plusieurs inventaires et protections réglementaires. Le site est notamment classé, au titre du code de l'environnement, et la préservation de la zone présente un intérêt général.

Pourtant, ce paysage exceptionnel est peu valorisé et méconnu des usagers. En effet, certains espaces remarquables sont peut mis en valeur – l'ancienne pépinière avec ses espèces végétales remarquables n'est pas accessible et semble peu entretenue ; le plan d'eau riche en espèces végétales et animales est masqué et peu connu du grand public, la pointe Nord et le Sud de la plage sont nettement moins fréquentés également.

Ainsi, les usages du site se concentrent sur la plage et plus particulièrement sur l'espace gauche de l'entrée principale (zone très fortement fréquentée). On observe donc une importante disparité en termes de fréquentation ainsi qu'en termes d'aménagement entre les parties Nord et Sud de la plage. Cette disparité engendre un impact environnemental fort et préjudiciable sur les zones à

fortes concentration et une négligence en matière d'entretien et de surveillance de certaines zones remarquables méconnues du publique.

Une autre caractéristique qui contribue à amplifier cette disparité est l'accès au site. En effet, l'accessibilité se fait essentiellement par l'entrée Nord bien qu'un accès existe au Sud de la plage mais celui-ci est moins connu et plus difficilement praticable. Quant aux stationnements existants, en bord de plage, ils sont anarchiques. Les véhicules se garent sur le sable, ce qui engendre une érosion des sols et potentiellement une pollution directe des eaux et du sol liée à des fuites d'hydrocarbures, et n'hésitent pas à piétiner les racines apparentes des arbres entraînant ainsi une dégradation des espèces naturelles remarquables pour certaines. De plus, le stationnement se fait perpendiculairement à la plage et les phares des véhicules, à la tombée de la nuit, produisent une pollution visuelle nocturne dérangeante pour les espèces animales et en particulier pour les tortues marines. Les déplacements piétons ne sont pas sécurisés et les accès ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Par ailleurs, les équipements publics prévus pour le confort des usagers : *douches, sanitaires, carbets, etc.*, sont détériorés et en mauvais état de fonctionnement. Les restaurants existants construits en bord de plage, ne sont pas aux normes parasismiques et paracycloniques, et ne sont pas raccordés à un réseau d'assainissement ce qui engendre un impact environnemental fort sur les eaux et le sol. En matière de déchets, la gestion est également anarchique. Bien qu'un local poubelles existe, celui-ci n'est pas utilisé à bon escient car peu pratique d'accès ni pour les usagers ni pour les camions de collecte. Des tas de déchets de nature diverse s'accumulent donc sur la plage et la dégrade fortement.

	
<p><i>Accès par la route Sud plus difficilement praticable</i></p>	<p><i>Stationnements anarchiques en bord de plage</i></p>
	
<p><i>Accès piétons non adaptés et non sécurisés</i></p>	<p><i>Carbets</i></p>



Douches en mauvais état de fonctionnement



Sanitaires vétustes et insalubres



Locaux déchets



Tas de déchets amassés le long de la plage



Ancienne pépinière inexploité et peu visible



Vu sur le plan d'eau masqué et peu connu du grand public

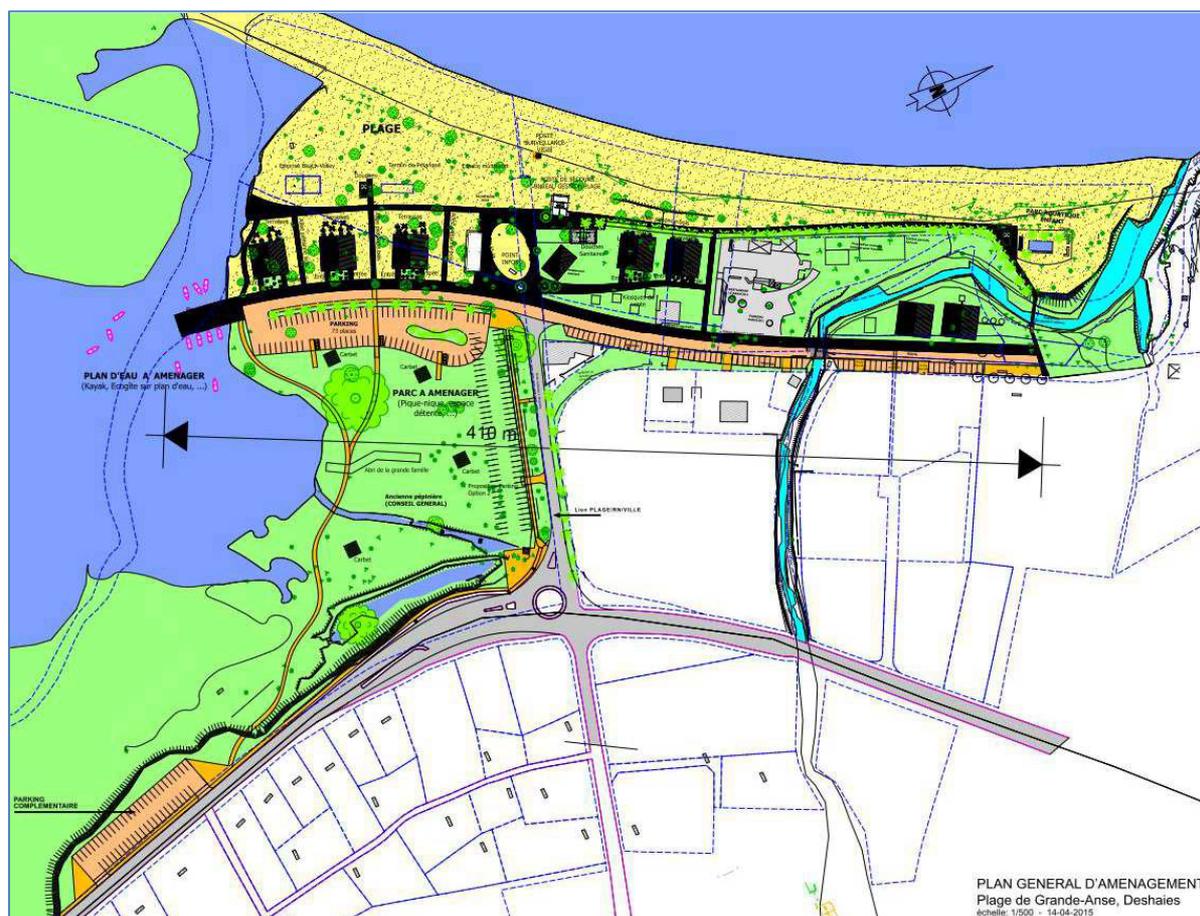
Aménagements existants de la plage de Grande-Anse à Deshaies

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU PROJET D'AMENAGEMENT

Si les potentialités écologiques et paysagères du site sont pleinement reconnues et inscrites dans les réglementations nationales, il convient aujourd'hui de les mettre en valeur pour que l'ensemble des usagers prennent conscience de la beauté et de la richesse naturelle des lieux. C'est cette prise de conscience qui permettra de conserver et de préserver cet espace naturel remarquable.

Bien que le projet d'aménagement ne concerne qu'une faible portion (~400 mètres) de la plage de Grande-Anse, le site est appréhendé dans sa globalité pour élargir la perception et les usages afin de redistribuer l'espace et apporter une meilleure homogénéité sur l'espace Nord de la portion de la plage, moins exploitée. Cela permet de limiter fortement l'impact environnemental lié à la concentration des activités humaines sur une partie du site. Par ailleurs, la réhabilitation des aménagements existants, intégrée judicieusement et de manière harmonieuse dans l'environnement naturel, permet :

- De réduire chacun des impacts environnementaux répertoriés ci-avant,
- Et de réapproprier le paysage exceptionnel, qui représente un enjeu fort tant en matière d'attractivité touristique qu'en matière d'éducation et de sensibilisation, aux usagers.



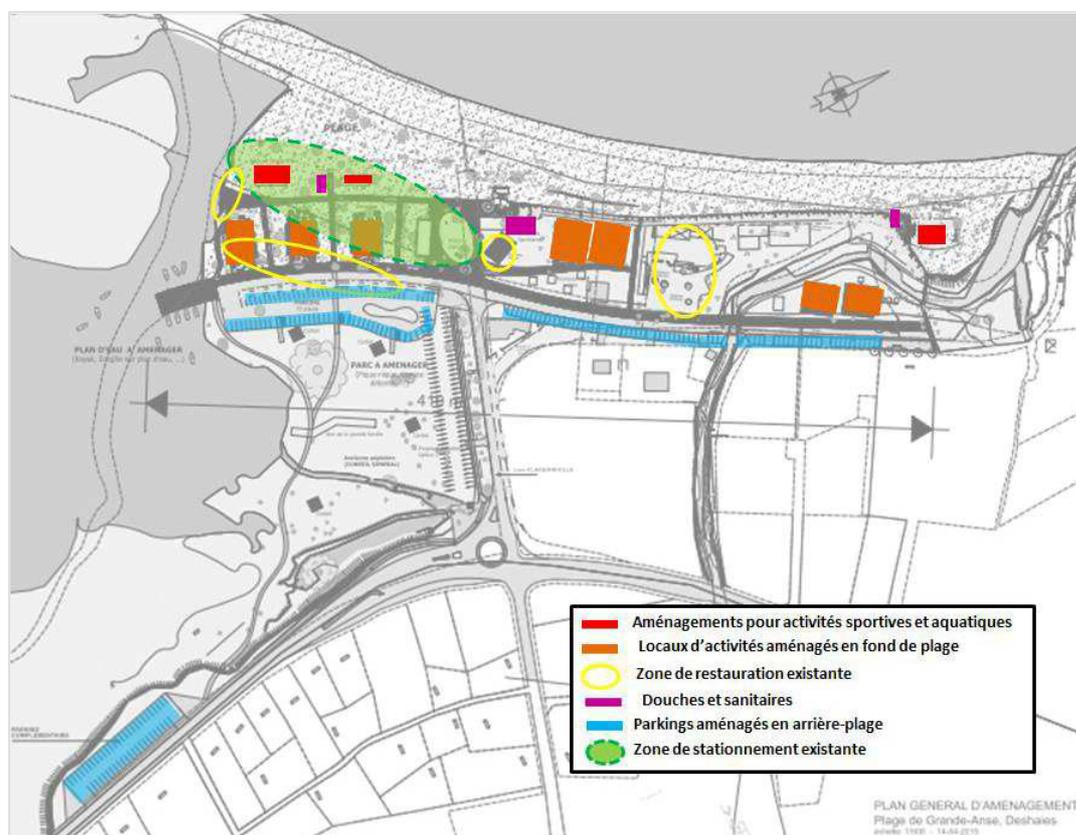
Extrait du plan d'aménagement – phase AVP

UN AMENAGEMENT PENSE POUR FAVORISER UNE MEILLEURE HOMOGENEISATION DE LA FREQUENTATION SUR LE SITE

Un positionnement adéquat des aménagements permettant d'améliorer l'état initial

Afin d'attirer les usagers en partie Nord du site, l'aménagement de la plage favorise l'implantation d'équipements d'activités et de confort dans cette partie jusqu'alors trop peu exploitée voire inexploitée.

Des restaurants ainsi qu'un espace détente sont aménagés en arrière-plage de la partie Nord du site. Un parc aquatique pour enfant est prévu dans cette même portion de la plage afin de sécuriser la baignade des plus jeunes car la plage de Grande-Anse présente parfois des vagues caractéristiques et dangereuses. Des équipements publics de confort tels que les douches et les sanitaires sont également répartis sur le site pour inciter et favoriser le déplacement des plagistes du Sud vers le Nord de la plage.



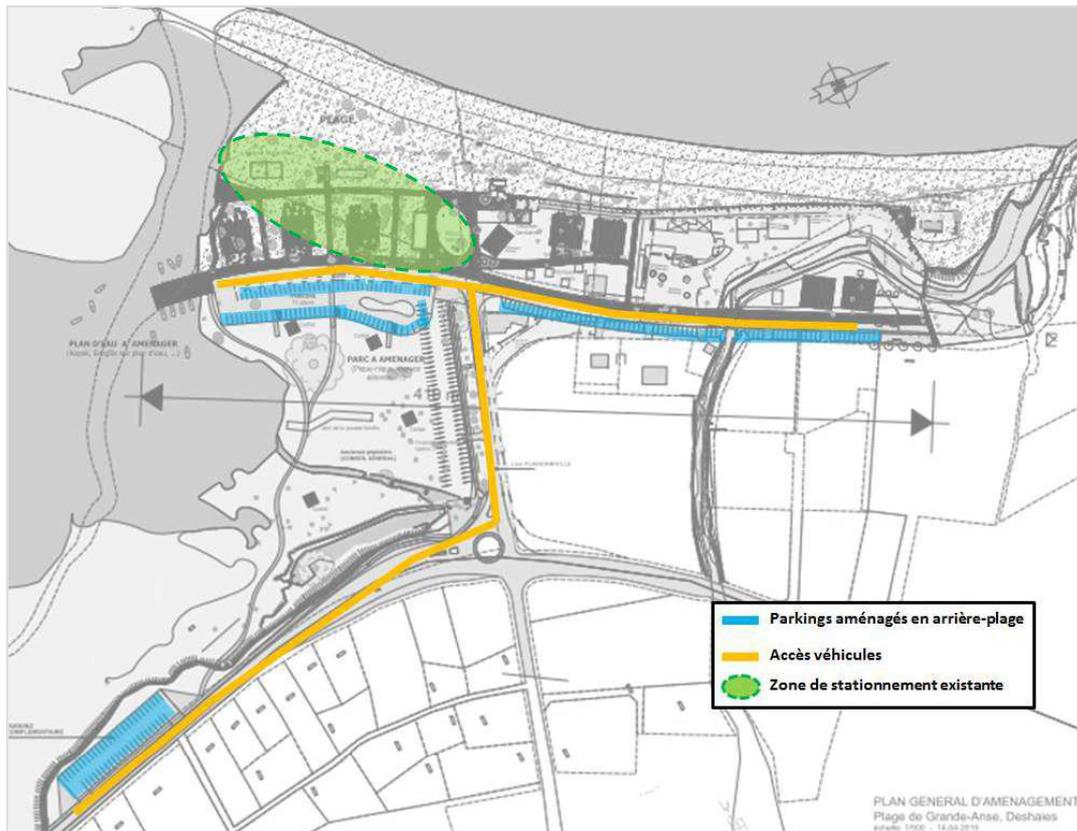
Localisation des activités et des équipements aménagés par rapport à l'état initial

Le projet d'aménagement repense donc complètement l'intégration des activités et des usages pour permettre une exploitation de la globalité du site en vue de limiter l'ensemble des impacts liés à la concentration des usagers sur une zone restreinte du site.

Des accès repensés en cohérence avec l'environnement immédiat

Les voiries et stationnements existants causant des impacts environnementaux graves : *tassement des sols, érosion de la plage, écrasement des espèces naturels, etc.* vont être réhabilités.

Contrairement à l'état initial, les accès et parkings sont reculés et mis en œuvre en arrière-plage afin d'empêcher tout stationnement en bord de plage. Par ailleurs et dans le but de limiter sensiblement l'impact négatif du stationnement sur un site aussi remarquable, une partie des stationnements sont déplacés en bordure de la Nationale. Les usagers qui opteront pour cette solution pourront ensuite circuler jusqu'à la plage via un cheminement sécurisé passant à travers le parc –ancienne pépinière – riche en espèces végétales remarquables.



Aménagement des parkings et des accès par rapport à l'état existant

La réfection des voiries et des parkings permet aussi une meilleure organisation du site et des déplacements facilités. Dans le cadre du projet d'aménagement, les accès véhiculaires Nord et Sud sont améliorés. Les parkings sont réhabilités et judicieusement implantés : *parkings en arrière-plage, parking complémentaire en bordure de la Nationale*, pour favoriser la fréquentation du site et augmenter le choix des visiteurs vis-à-vis des espaces qui leur sont offerts. En effet, l'aménagement de places de stationnement en arrière-plage de la partie Nord du site permet une meilleure distribution des usagers sur le site ce qui réduit les nuisances et pollutions liées à la concentration des activités sur une zone restreinte de la plage.

Des nuisances réduites

L'aménagement proposé permettra de limiter considérablement l'érosion des sols, la dégradation de la végétation existante en bord de plage et les nuisances dues au trafic : *nuisances acoustiques, visuelles, production de poussière*, pouvant engendrer une gêne notable pour les espèces animales,

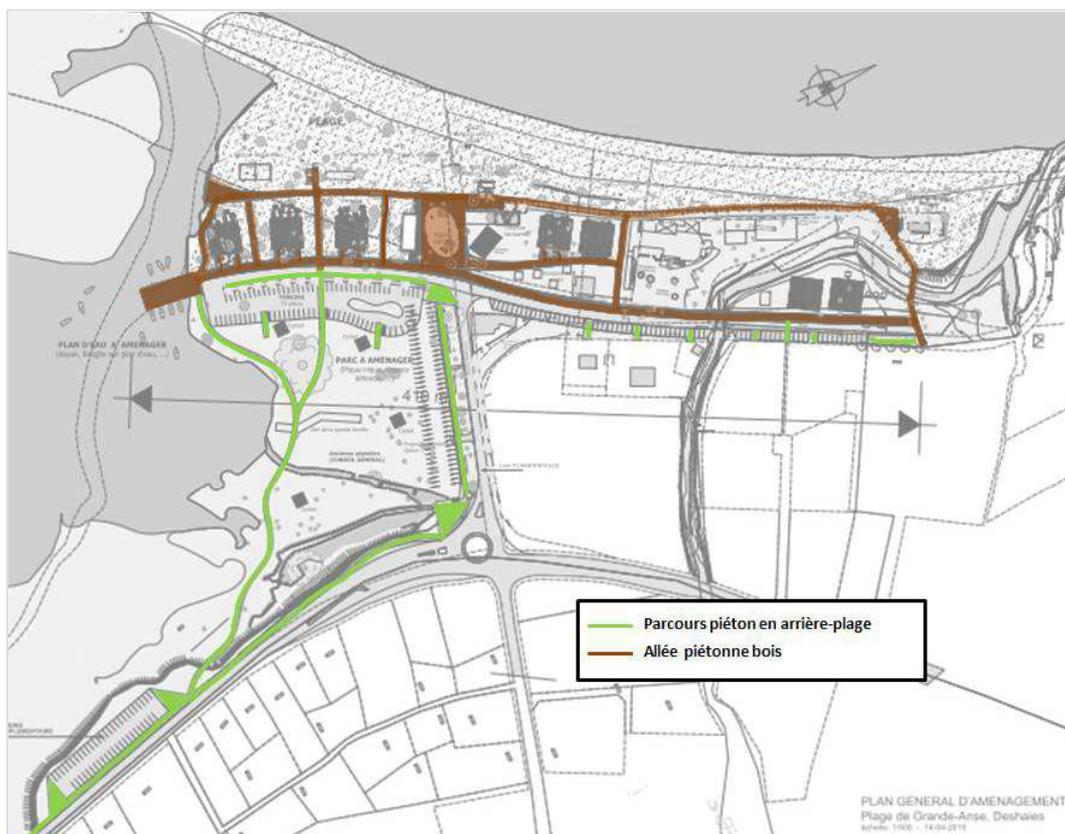
végétales mais également pour les usagers. Dans l'optique d'un projet durable exemplaire, nous avons mené une réflexion sur le positionnement adéquat des places de stationnement. Dans la mesure du possible, celles-ci seront agencées parallèlement à la plage afin de limiter l'impact visuel nocturne sur les tortues marines, causé par les phares des véhicules. De plus, des haies basses ou des merlons plantés seront mis en œuvre à la lisière des parkings en arrière-plage pour éviter l'éclairage de la plage et du plan d'eau.

Des circulations douces

Notre objectif étant de réduire considérablement les impacts environnementaux existants, le projet d'aménagement propose d'améliorer les parcours piétons existants et d'augmenter le nombre de cheminement piétons (depuis la Nationale jusqu'à la plage à travers le parc boisé, le long de la plage, etc.). Ceci afin de favoriser la circulation piétonne, faciliter les déplacements sur le site et permettre une meilleure distribution des usagers sur la plage. Ces cheminements augmentent le choix des visiteurs vis-à-vis des espaces qui leur sont offerts : *restaurants, locaux d'activités, espaces détente, parc aquatique, etc.* tout en évitant les dégradations causées par les usagers : *piétinement de la végétation.*

Les cheminements piétons existants n'étant pas sécurisés, pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), peu balisés et piétinant de nombreuses racines d'arbres, ceux-ci ont complètement été repensés.

Afin de mettre en valeur les potentialités du site (paysages naturels, plan d'eau), nous proposons d'aménager un parcours piéton permettant aux usagers de se déplacer sur tout le site.



Aménagement des cheminements piétons

Ce parcours permet de découvrir la biodiversité existante tout en utilisant un mode de déplacement propre adapté à la préservation et à la tranquillité des lieux. Le parcours d'un gabarit assez large pourrait être utilisé par les cyclistes. Afin de favoriser ce mode de déplacement doux, sans impact sur l'environnement, des places de stationnement dédiées pourraient être mises en œuvre.

Enfin, pour une meilleure lisibilité de tous les types d'accès, une signalétique verticale et horizontale adaptée sera mise en place.

LA PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Afin de préserver la biodiversité actuelle du site, très impactée par la forte concentration sur une zone restreinte de la plage et les aménagements existants qui entraînent l'érosion de la plage, le tassement des sols ou encore le déracinement des arbres, nous proposons d'étaler les activités et les parkings et de les reculer en arrière-plage.

Ce positionnement judicieux permet de réduire considérablement les impacts environnementaux existants et de préserver les espèces naturelles remarquables (végétales et animales).

En effet, le positionnement des aménagements prévus permet d'éviter toute pollution visuelle nocturne vers les espèces, en particulier les tortues marines. De plus, la mise en œuvre de haies basses ou de merlons plantés en bordure des parkings ainsi qu'un éclairage des lieux adapté (éclairage bas ou à LED, directionnel, sur minuteur (évite l'éclairage permanent du site), avec des lumières tendant vers les couleurs chaudes) permettra d'éviter de perturber la faune de la plage sensible à cette problématique.

L'ensemble des aménagements intégreront les principes des aménagements « Haute Qualité Environnementales » : réductions des consommations de ressources (eau et énergie), confort optimisé, intégration des aménagements dans leur environnement. Certaines préconisations liées à l'exploitation pourront être inscrites dans un guide d'exploitation remis à chaque exploitant afin de les inciter à utiliser au mieux les aménagements mis à disposition.

La végétalisation du site sera densifiée, en particulier au niveau de la plage. Une attention sera portée sur le choix des espèces plantées. Celles-ci seront adaptées au climat, non allergènes et non invasives. Les espèces locales, ne demandant pas d'entretien particulier, seront privilégiées.

La conservation de la richesse naturelle de ce site ne peut se faire que si les usagers ont conscience de l'environnement qui les entoure. Nous proposons donc dans le cadre de ce projet d'aménagement de valoriser les différents paysages, en apportant de l'attractivité et de la visibilité sur l'ensemble des espèces remarquables du site via de nombreux parcours piétons appuyés par une signalétique adaptée. Cela en fera un parcours pédagogique, utile pour la prise de conscience des usagers vis-à-vis de leur environnement, et redonnera de l'intérêt aux espèces faunistiques et floristiques présentes sur le site (ancienne pépinière, plan d'eau, etc.).

Dans le cadre de la réalisation du projet d'aménagement, et afin de préserver la richesse des espaces naturels, des mesures de conservation et de protection des espèces seront prises et inscrites dans une charte chantier à faibles nuisances.

LA GESTION RAISONNEE DES RESSOURCES

Une politique de gestion raisonnée de l'eau

Actuellement, le site n'est pas relié au réseau d'assainissement ce qui peut engendrer une pollution fortes sur les sols et les eaux environnantes. De même, les restaurants existants ne sont pas tous reliés au réseau d'eau potable alors que celui-ci existe sur la parcelle.

Une réflexion sur la réduction des consommations d'eau dans le cadre des futurs aménagements sera entreprise.

L'ensemble des installations nécessitant un recours à l'eau potable : *locaux d'activités, douches, sanitaires, etc.*, sera relié au réseau existant. Pour limiter au maximum la pression sur le réseau d'eau potable et réduire la consommation d'eau du site, la mise en œuvre d'équipements de plomberie sanitaires hydro-économiques sera étudiée pour les points d'eau principaux tels que les sanitaires et douches publics et dans les locaux d'activités.

Par ailleurs, compte-tenu de la forte pluviométrie du site, nous envisagerons la mise en œuvre d'une cuve de récupération des eaux pluviales qui permettra de réutiliser de l'eau de pluie pour les usages ne nécessitant pas une eau potable : *nettoyage des sols des sanitaires, des locaux déchets, des locaux d'activités et restaurants, la chasse des WC, etc.* Une étude technico-économique sera réalisée et dans le cas où cette solution est adoptée, une signalétique sera mise en place pour informer les usagers.

Afin d'optimiser la gestion des eaux sur la parcelle et réduire l'impact environnemental de l'état initial, notre projet d'aménagement prévoit de connecter le site au réseau d'assainissement qui sera mis aux normes afin de collecter toutes les eaux usées produites sur la plage. Dans le cas où un tel raccordement ne serait pas envisageable, une station d'épuration à l'échelle du site sera mise en œuvre.

Des économies d'énergie

L'énergie est une problématique forte en Guadeloupe.

Certaines ressources pourraient éventuellement être mises en œuvre (éolien, photovoltaïque, etc.) afin de limiter ou de compenser l'impact des futurs aménagements. Dans le cadre du projet, nous réaliserons une étude de faisabilité en énergies renouvelables afin de mesurer la pertinence et la viabilité de ces solutions.

Si certaines solutions s'avèrent être pertinentes, elles pourront être préconisées dans le cadre du projet d'aménagement ou suggérées aux futurs exploitants dans le cadre d'une charte de Développement Durable.

LA GESTION DES DECHETS REPENSEE POUR UN SITE PROPRE

Sur le site actuel est présent un local déchet, pas suffisamment accessible pour que les usagers y jettent leur détritrus. La plupart des déchets se retrouvent en dehors des bennes ce qui dégrade fortement le site d'un point de vue visuel et olfactif.

Pour assurer une bonne gestion des déchets, des dispositifs adaptés seront mis en place. Le local déchets est réaménagé et suffisamment dimensionné pour recevoir tous les déchets des usagers et des locaux d'activités de la plage, et permettre la circulation et la maniabilité des bennes. Ce local comprendra des bennes pour : *DAOM (déchets assimilés aux ordures ménagères), verre et déchets recyclables (canette, emballage, plastique, etc.)*. L'accessibilité du local sera étudiée pour faciliter le stockage et la collecte des déchets. Pour garantir la propreté du local déchets, une arrivée d'eau et des siphons de sol connectés au réseau d'assainissement pourront être mis en œuvre.

Pour maintenir la plage dans un parfait état de propreté et sensibiliser les usagers à la gestion des déchets, des poubelles de tri seront judicieusement placées : *dans les parkings, le long du parcours piétons, etc.* Nous envisagerons également de sensibiliser les futurs exploitants à l'installation de poubelles de tri dans la zone de préparation des repas pour réaliser, dans les restaurants, un tri correct des déchets à la source. Une signalétique adaptée sera mise en place aux abords des poubelles de tri et du local déchets pour accompagner et sensibiliser les usagers au tri des déchets.

UN PROJET D'AMENAGEMENT DE QUALITE AVEC UN HAUT NIVEAU DE CONFORT

Le site, grâce à sa végétalisation abondante, bénéficie d'importantes zones d'ombres. Pour le confort des plagistes, nous avons exploité autant que possible les masques solaires naturels offerts par le site. Les voiries, les parkings et le parcours piéton bénéficient de l'ombre dense apportée par les grands arbres présents, ce qui offre, en plus de l'ambiance végétalisée, un bon confort thermique aux usagers et réduit l'effet d'îlot de chaleur.

Afin d'améliorer encore plus le bon confort thermique du site, nous proposons de mettre en œuvre des revêtements de sols, choisis pour leur adaptation aux conditions climatiques locales (pluie, forte exposition solaire, salinité, etc.), clairs voire végétalisés afin de réduire au maximum l'effet d'îlot de chaleur.

Pour une intégration réussie du projet dans l'environnement remarquable du site, une réflexion a été menée sur le choix des matériaux. Nous privilégierons les matériaux naturels et/ou recyclés : *parcours piéton, carrels et mobiliers en bois par exemple*, et les filières locales seront recherchées afin de limiter les distances en transport et ainsi réduire la pollution associée aux livraisons des matériaux : *verre recyclé pour les couches de formes, agrégats locaux, bois, etc.*

D'une manière générale, le béton sera évité autant que possible dans le cadre du projet d'aménagement.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact visuel, olfactif et acoustique des restaurants et locaux d'activités sportives, ces derniers sont localisés en arrière-plage, aménagés sur un niveau et les matériaux naturels seront privilégiés. De cette manière, notre projet d'aménagement ne portera pas atteinte à l'intérêt du lieu et ne dénaturera pas l'aspect naturel du site. L'ensemble des locaux sera aux normes parasismiques et paracycloniques, connecté aux réseaux d'assainissement ou à une éventuelle micro station d'épuration, et les réseaux électriques et téléphoniques seront enfouis.

Pour un projet de qualité et à faible impact environnemental, nous mettrons en œuvre, dans la mesure du possible, des cuves de récupération des eaux pluviales afin de limiter les besoins en eau. Nous envisagerons également, si les études technico-économiques (exposition solaire, temps de retour sur investissement, besoins, etc.) en montrent l'intérêt, la mise en place de panneaux solaires thermiques et/ou photovoltaïques, pour les besoins respectifs en eau chaude sanitaire et en électricité des locaux d'activités. Ces dernières dispositions permettront définitivement de recourir à toutes les potentialités naturelles intrinsèques offertes par le site.



AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DE GRANDE ANSE À DESHAIES



Annexe 9 : Compléments d'informations suite à la demande de la DEAL



Informations complémentaires

Durée des travaux :

Les travaux seront phasés afin d'engendrer le moins de nuisances possibles. Le planning tiendra compte des périodes de fortes fréquentations notamment (de décembre à Avril) .

Lors des travaux, une démarche de chantier à faibles nuisances sera mise en place (charte de chantier à faibles nuisances) et une sensibilisation des entreprises sera réalisée par l'ONCFS concernant la problématique tortue.

Pour la première phase, la durée des travaux s'élèvera à 6 mois et pour le projet d'ensemble, elle est estimée à trois ans.

Revêtements projetés :

La voie d'accès existante ne sera pas modifiée.

Les cheminements piétons seront réalisés en bois ou aspect bois (bois composite) posé sur des fondations type longrines ou micropieux.

Les voies seront réalisées dans la continuité de celles existantes leur composition sera la suivante :

- En fond de forme, un géotextile anti contaminant sera posé
- Une épaisseur de Tuf T3 ou T4 sur 60cm qui devra atteindre les 50 MPa de résistance
- Un revêtement béton sur 15cm d'épaisseur avec un treillis soudé.

Les parkings seront réalisés en matériaux perméables (stabilisé ou green blocks)

Parc aquatique :

Il s'agira de réaliser un bassin sécurisé permettant aux enfants de se rafraîchir en toute sécurité. L'emplacement se fera au nord de la plage conformément au plan d'aménagement.

PJ : repérage sur plan d'aménagement

l'assainissement

Les eaux usées seront collectées et envoyées aux réseaux d'eaux usées de la commune.

Conservation de la flore

Le projet propose de conserver autant que faire se peut la végétation existante.

Ainsi le projet prévoit le bilan positif suivant :

- Suppression de 18 arbres (NB/ données relevées sur le plan paysager)
- Mise en œuvre de 230 arbres (NB/ données relevées dans le tableau de chiffrage)

Un travail de remise en état des arbres existants sera également prévu.

PJ : Plan paysager

Partie sud de la plage

La partie Sud de la plage, et en particulier la réfection de la voie d'accès ne fait pas partie du projet et est piloté par une autre maîtrise d'ouvrage.

Cependant dans le cadre de nos réflexions et de la définition du projet d'aménagement, nous en avons tenu compte.

